

— 4 —

s'y soumettre absolument et dans toute la sincérité de son Ame. Il en est de même toutes les fois qu'en sa même qualité de Chef de l'Eglise, il porte quelque jugement ou décret d'un intérêt général pour le bien de l'Eglise et de la société civile, et pour la sauve-garde des bonnes mœurs ; on ne peut sans se rendre également coupable de désobéissance et de péché grave, refuser de s'y soumettre et l'on manque certainement par là à l'un des devoirs les plus importants du Catholicisme. C'est même ce qu'il enseigne clairement dans la présente Encyclique. Car à quoi servirait ce plein pouvoir que J. C. lui a donné en sa qualité de Souverain Pasteur des Ames, de paître, de régir et de gouverner les *Brebis* et les *Agneaux*, c'est à dire les *Pasteurs* et les *Fidèles*. C'est à Pierre, et à Pierre seul, en sa qualité de Chef de l'Eglise, que s'adressent ces paroles de N. S. J. C. : *Ego autem rogavi pro te ut non deficiat fides tua ; et tu aliquando conversus confirma fratres tuos.* Luc. 22. V. 32. Mais moi, j'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille point ; alors donc que tu seras converti, affermis tes frères. Par ces paroles, J. C. lui confère le privilège de l'Infaillibilité. C'est en vertu de ces paroles et de ce privilège que Pierre vivant aujourd'hui dans la personne de Pie IX, élève la voix au plus fort de la tempe et s'adresse à ses frères dans l'Episcopat, les Patriarches, les Primats, les Archevêques et les Evêques, pour les encourager et les affermir contre l'audace et la perversité des méchants. Il leur distribue le pain de la vérité en leur signalant les pâturages empoisonnés dont ils doivent détourner avec le zèle le plus infatigable et la vigilance la plus active, les fidèles confiés à leurs soins.

C'est donc un devoir bien grand pour nous tous, N. T. C. F., que d'écouter avec le plus profond respect ces paroles solennelles du Représentant de J. C. et de nous y conformer avec la plus grande fidélité.

En conséquence, N. T. C. F., Nous, votre premier Pasteur dans ce diocèse, Nous recevons avec la plus parfaite soumission et comme venant de Dieu même, les jugemens et condamnations portés par le Vicaire de J. C. sur la terre, le Grand et Saint Pape Pie IX, contre toutes et chacune des erreurs signalées dans sa présente Encyclique et dans le Syllabus qui l'accompagne, lequel Syllabus est un résumé des erreurs condamnées antérieurement dans les encycliques, allocutions consistoriales et lettres apostoliques du même Pontife et de Son Prédécesseur, Grégoire XVI d'heureuse mémoire.

Pour nous acquitter de notre charge de Pasteur de vos Ames, et rendre à Notre Chef spirituel et Père en Dieu, l'obéissance que nous lui devons, Nous nous empressons de Nous conformer à sa volonté et à ses ordres, et